

Communiqué de presse

Paris, le 13 mars 2017

SODICA Corporate Finance conseille la cession de REVOL à PROCHILAB

Le 6 mars 2017, le groupe PROCHILAB a acquis 100 % des titres de la société REVOL.

SODICA Corporate Finance a conseillé les actionnaires de la société REVOL dans cette opération.

Créé en 1902, REVOL, ancien leader du soufflage de verre en région Rhône-Alpes, est devenu, depuis sa reprise en 2004 par Alain Bonnat, Cédric Bonnat, Anne-Sophie Bonnat et Lilian Seraut, l'un des leaders de la distribution de produits de laboratoire (produits chimiques, consommables, équipements) pour professionnels et particuliers dans le Sud-Est de la France.

La société distribue ses produits en BtoB via sa plateforme « Multilabo.com », développée en interne, et via un réseau de commerciaux. Elle a également développé un site e-commerce « Allsciences.com » pour proposer une offre BtoC.

Le groupe PROCHILAB est un leader régional de la distribution de matériel de métrologie, de produits de laboratoires (réactifs et équipements) et de traitement d'eau pour laboratoire et industrie, situé dans le Sud-Ouest de la France.

L'acquisition de REVOL permet au groupe PROCHILAB d'étendre son maillage au Sud-Est de la France, d'élargir sa gamme de produits et de compléter son portefeuille de clients.

Cette acquisition s'inscrit dans l'ambition du groupe PROCHILAB de développer un nouveau modèle de distribution globalisée dans le monde du laboratoire.

Intervenants :

Conseils cédants

Financier : SODICA Corporate Finance (Serge Jamgotchian, Boris Martin)

Juridique : FIDUCIAL LEGAL BY LAMY (Julien Hollier, Aurélien André)

Conseils acquéreurs

Juridique : ESENCIA (Marie Vanghelle)

DD financière : MAZARS (Alexandra Audouard, David Couturier)

A propos de SODICA CORPORATE FINANCE

Au sein de Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF), SODICA Corporate Finance est spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne (mid-caps). SODICA Corporate Finance dispose de départements spécialisés en conseil en transactions agroalimentaires, transactions viticoles, ainsi qu'en transactions immobilières.

Conseiller en Investissements Financiers (CIF), immatriculé sous le n° 15004383 auprès de l'ORIAS, membre de l'ACIFTE, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Carte Loi Hoguet n° 7501 2016 000 007 875 délivrée par la CCI Paris-Ile de France le 24/05/2016

www.ca-sodica.com

Contact presse : Sophie Dano - Tél 01 43 23 39 94